

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 février 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de pouvoirs : 6
Date de la convocation : 6 février 2025

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à Mme Martine BERGER-SABATIER
M. Pascal LANTHEAUME, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marylin FLAMAIN
M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

Excusés : M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Mme Jocelyne AUDIBERT

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Patrick CATHENOZ

2025-02-10 / DEMANDE DE LABELLISATION « *CIEUTA MISTRALENCO* » POUR LA VILLE DE NYONS

RAPPORTEUR : M. Christian TEULADE

La Commune de Nyons qui souhaite préserver son caractère provençal a, par le passé, donné le nom de félibres célèbres à une avenue, places ou établissement de la Ville (avenue Frédéric Mistral, square Barthélémy Chalvet, place et lycée Joseph Roumanille). Dans cette même logique, elle envisage aujourd'hui de faire une demande de labellisation « *Ciéuta mistralenco* » (« Cité Mistralienne ») auprès du Félibrige.

Ce label a été prévu par le Félibrige pour distinguer les villes provençales qui protègent, promeuvent et intègrent au quotidien la langue et la culture provençale, à l'image de NYONS qui a su conserver une âme authentique.

L'obtention de ce label permettrait également de renforcer l'attrait touristique de Nyons.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** cette demande de labellisation « *Ciéuta mistralenco* »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Patrick CATHENOZ
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

